

Image not found or type unknown



Père d'une française est ce que je peux avoir le titre de séjour

Par **mouattara**, le **30/06/2008** à **00:29**

je suis ivoirien résident en Côte d'Ivoire, père d'une française; ma fiancée quant à elle française réside en France. n'est-ce que je peux avoir le titre de séjour étant en Côte d'Ivoire? n'est-il vous plaît, je voudrais une réponse à ma question.